

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Monsieur Dominique de CORTA, Trésorier

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, pour une année entière.

Ces comptes sont séparés en deux parties :

- A) les comptes annuels concernant les dégâts de gibier,
- B) les comptes de la Fédération Départementale des Chasseurs.

Il a donc été établi deux comptes de résultats distincts.

A/ Les comptes concernant les dégâts de gibier

Le montant total des produits (*timbres grand gibier, bracelets sanglier, bracelets cervidés, bracelets chevreuil, et autres produits dont les produits financiers*) s'élève à la somme de 535 371 € ; ce qui correspond à une diminution de 4,40 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges (*indemnisations, achats de bracelets, honoraires et vacations des Estimateurs, charges internes, charges de prévention – matériels de clôture, jachères et cultures de dissuasion*) s'élève à la somme de 683 814 €.

Dont : 379 249 € d'indemnités versées aux agriculteurs,
90 204 € de frais d'estimation,
84 016 € de prévention.

L'indemnisation des agriculteurs est en augmentation de 40 % par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation significative des surfaces détruites. En effet, elles sont passées de 500 à 640 hectares détruits, soit une augmentation de 28 %.

Les frais d'estimation ont augmenté de 134 % (hausse du nombre des dossiers à traiter, nouveaux Estimateurs en formation), et les frais de prévention ont augmenté de 36 % par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des charges est en augmentation de 37 % par rapport à l'exercice précédent.

De ce fait, le résultat de l'exercice présente un déficit de 148 443 €, soit une diminution de 342 % par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous proposons que ce déficit soit affecté au compte "réserves" du compte dégâts pour une somme de 148 443 €.

Après affectation du déficit de cet exercice, la réserve atteint la somme de 1 677 167 €, ce qui nous permet, conformément à la réglementation en vigueur, de faire face à plus de deux années d'indemnisation.

Compte tenu du solde élevé de la réserve, le Conseil d'Administration de votre Fédération propose à votre vote de ne procéder à aucune augmentation du timbre grand gibier et du prix des différents bracelets.

Je tiens à remercier l'ensemble des chasseurs pour leur prise de conscience du problème des dégâts et souligner, entre autres, le travail toujours excellent des Commissions Techniques Locales sous l'impulsion du Responsable de la Commission Grand Gibier.

INDEMNISATION ET PREVENTION DES DEGATS

COMPTE DE RESULTATS DU 1/07/2016 AU 30/06/2017

PRODUITS	
<u>Cotisations Grand Gibier :</u>	
- timbres grand gibier	63 508
- bracelets sanglier	138 366
- bracelets cervidés	257 295
Quote part F.N.C. timbre national grand gibier	70 289
Autres produits	628
Total	530 086
CHARGES	
<u>Indemnisations :</u>	
Indemnités	379 249
Consommables	12 645
Honoraires et déplacements des Estimateurs	90 204
Autres charges de services extérieurs	117 418
Total	599 516
<u>Prévention :</u>	
Matériels de clôture	49 276
Autres charges (jachères - répulsifs)	34 740
Total	84 016
RESULTAT D'EXPLOITATION	(153 446)
Produits financiers	5 285
Charges financières	282
Résultat financier	5 003
RESULTAT COURANT	(148 443)
Produits exceptionnels	0
Dotations aux provisions	0
Résultat exceptionnel	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	(148 443)

B/ Les comptes concernant la Fédération Départementale des Chasseurs

Le montant total des produits (vente de marchandises, timbres fédéraux, adhésions territoriales, subventions) s'élève à la somme de 1 704 674 € ; ce qui correspond à une diminution de 4,28 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges (charges de consommation courante, charges salariales, amortissements, provisions, et autres charges) s'élève à la somme de 1 635 643 € ; ce montant est en diminution de 0,82 % par rapport à l'exercice précédent.

Les différentes charges se décomposent comme suit :

- charges de fonctionnement : 620 936 € contre 551 188 € l'année précédente, soit une augmentation de 12,65 %,
- impôts et taxes : 53 100 € contre 52 507 € l'année précédente, soit une augmentation de 1,14 %,
- charges de personnel : 704 293 € contre 757 090 € l'année précédente, soit une diminution de 6,97 %.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 69 031 €, soit un diminution de 47,62% par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous proposons que cet excédent de 69 031 € soit affecté au compte réserves de la Fédération.

COMPTE DE RESULTATS
DU 1/07/2016 AU 30/06/2017

PRODUITS	
Ventes de marchandises	51 583
Recettes statutaires	1 323 344
Autres produits	77 088
Subventions d'exploitation	103 211
Reprise sur amortissements et provisions Transferts des charges	137 983
Total	1 693 209
CHARGES	
CHARGES DE CONSOMMATION COURANTE	
Achats de marchandises et consommables	128 477
Charges de services extérieurs	544 040
Total	672 517
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Impôts Taxes et versements assimilés	53 100
Salaires et traitements	478 801
Charges sociales	225 492
Dotations amortissements et provisions	79 966
Autres charges (cotisations et subventions)	116 506
Total	953 865
RESULTAT D'EXPLOITATION	66 827
Produits financiers	10 069
Charges financières	2 874
Résultat financier	7 195
RESULTAT COURANT	74 022
Produits exceptionnels	1 396
Charges exceptionnelles	6 387
Résultat exceptionnel	(4 991)
RESULTAT DE L'EXERCICE	69 031

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, je vous remercie de votre attention et je suis prêt à répondre à vos questions sur ce rapport financier.